

9539



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES  
DIRECTION DE LA DETTE ET DE L'INVESTISSEMENT  
Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes (CAP)

## ÉTUDE DE CAS GOUVERNANCE LOCALE

Atelier Renforcement des Capacités des

Ministères Techniques du 8 au 12 juin 2010



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - 1

Fax : 221.33.823.95.61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn) - Site : [www.capmef.org](http://www.capmef.org)



### Plan de la présentation

1. Rappel Introductif
2. Contenu de la Gouvernance locale
  - a. Définitions
  - b. Axes stratégiques d'intervention
3. Principaux problèmes identifiés
4. Facteurs clés de réussite



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - 2

Fax : 221.33.823.95.61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn) - Site : [www.capmef.org](http://www.capmef.org)

## Rappel Introductif

- Dès son accession à la souveraineté internationale, notre pays a opté pour une politique de décentralisation progressive marquée par plusieurs étapes.
  - En 1960, toutes les communes ont été érigées en communes de plein exercice.
  - En 1966, la loi n°66-64 du 30 juin 1966 portant Code de l'Administration communale consacra définitivement le statut communal au Sénégal en précisant l'organisation, le fonctionnement et les missions des communes.
  - En 1969, la loi n°69-54 du 16 juillet 1969 consacra le statut général de la fonction publique communale.
  - En 1972, la décentralisation atteignit le monde rural avec la création des communautés rurales par la loi n°72-25 du 19 avril 1972.



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - 3  
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn) - Site : [www.capmef.org](http://www.capmef.org)

## Rappel Introductif

- En 1990, le statut spécial des communes chefs lieux de région fut supprimé et les Présidents de conseil rural devinrent ordonnateurs des budgets des communautés rurales.
- En 1996, la réforme de la décentralisation marque une étape décisive avec l'érection de la région en collectivité locale ; la création de la ville et des communes d'arrondissement ; le transfert de l'Etat vers les collectivités locales de compétences dans neuf domaines ; le contrôle de légalité a posteriori qui devient le principe et le contrôle de légalité a priori l'exception.
- A partir de 2000, sont intervenues la réforme du Fonds d'équipement des collectivités locales (FECL), la décentralisation de l'exécution des ressources internes du Budget Consolidé d'investissement (BCI) et la restructuration des Agences Régionales de Développement (ARD),



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - 4  
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn) - Site : [www.capmef.org](http://www.capmef.org)



## Contenu de la Gouvernance Locale/Définitions

☞ La gouvernance désigne l'ensemble des règles, procédures et organes de décision qui conditionnent le bon fonctionnement d'un Etat, d'une institution publique ou d'une structure privée.

☞ La bonne gouvernance locale peut être définie comme l'exercice par l'autorité locale des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi en vue de promouvoir le développement local de manière efficace et transparente.

☞ la gouvernance locale peut ou non comprendre des éléments de décentralisation, de transparence, d'obligation redditionnelle, ainsi que des modalités de démocratie participative ou représentative et autres caractéristiques d'une « bonne » administration locale.



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - 5  
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn) - Site : [www.capmef.org](http://www.capmef.org)



## Contenu de la Gouvernance Locale/Définitions

☞ Si la collectivité locale en constitue le pilier institutionnel au niveau local, la sphère plus large de la gouvernance comprend une série d'institutions étatiques ou non, de mécanismes et de processus par le truchement desquels les biens et services publics parviennent aux citoyens et au travers desquels ceux-ci peuvent exprimer leurs intérêts et leurs besoins, soumettre leurs différends à la médiation et exercer leurs droits et obligations.

☞ Les collectivités locales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel d'intérêt régional, communal ou rural.



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - 6  
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn) - Site : [www.capmef.org](http://www.capmef.org)

## Contenu de la Gouvernance locale: Axes Stratégiques

Quatre (04) grandes orientations constituent le socle de la Gouvernance locale au Sénégal à savoir :

### ☞ l'amélioration du cadre institutionnel;

☞ Redynamiser les organes de suivi et d'appui à la décentralisation aux niveaux central ou régional

### ☞ le renforcement des capacités des ressources humaines;

☞ Renforcer les capacités des élus locaux et du personnel des collectivités locales

☞ Améliorer la gestion administrative des collectivités décentralisées



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - 7  
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn) - Site : [www.capmef.org](http://www.capmef.org)

## Contenu de la Gouvernance locale: Axes Stratégiques

### ☞ La coordination des interventions des acteurs et partenaires au développement local ;

☞ améliorer les instruments de planification à la base et les capacités locales en matière de planification et de gestion;

☞ renforcer les mécanismes de coordination au niveau régional (inventaire des intervenants, analyse des systèmes de concertation existants, consolidation des réseaux existants, formation/ information sur les interventions des acteurs et partenaires au développement local...);

☞ dynamiser les processus de concertation et de participation

☞ mettre en œuvre un partenariat dynamique avec le secteur privé.

### ☞ le financement du développement local.

☞ Améliorer les finances locales ;

☞ Décentraliser la gestion des dépenses publiques



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - 8  
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn) - Site : [www.capmef.org](http://www.capmef.org)

## Principaux problèmes identifiés

☞ Faible articulation entre la décentralisation et le développement économique local ;

☞ difficultés de mobilisation de la contrepartie en particulier dans les CR où sont concentrés plusieurs partenaires exigeant des contreparties pouvant varier entre 10 et 50% des montants des conventions spécifiques ;

☞ retards (8 et 16 mois) dans les transferts de fonds, aussi bien les fonds de dotations, de concours ainsi que ceux mis à disposition par les partenaires au développement.



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - 9  
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn) - Site : [www.capmef.org](http://www.capmef.org)

## Principaux problèmes identifiés

☞ léthargie des commissions techniques du conseil rural dont moins du tiers fonctionne du fait d'un déficit de compétences au niveau des responsables locaux, d'un appui insuffisant de la part des services techniques ;

☞ Faible disponibilité de prestataires privés qualifiés au niveau local ;

☞ multiplication et diversité des cadres de concertation mis en place par les partenaires au développement davantage comme portes d'entrée dans la CR que comme institutions pérennes au service des populations locales ;



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - 10  
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn) - Site : [www.capmef.org](http://www.capmef.org)

## **Facteurs clés de réussite de la GL**

- ☞ La consolidation du cadre institutionnel. Un système de gouvernance doit s'appuyer sur un socle institutionnel stable et fort.
- ☞ La transversalité des pratiques. La gouvernance locale doit appréhender les problématiques socio-économiques et environnementales de manière transversale. L'approche territoriale du développement suppose en effet la combinaison de plusieurs champs d'intervention.
- ☞ L'instauration d'un cadre de coordination. La gouvernance suppose une multiplicité des acteurs et, donc une coordination des actions locales via des outils de planification et de programmation.
- ☞ Le renforcement des capacités des ressources humaines. Les acteurs locaux doivent bénéficier d'une formation à la gestion publique.
- ☞ La participation des citoyens à l'action publique. Les populations doivent maîtriser, assimiler et s'appropriier les questions porteuses de développement, via des concertations publiques. La participation d'une population informée est gage de réussite dans un système de gouvernance.



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - 11  
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn) - Site : [www.capmef.org](http://www.capmef.org)

## **MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION**



Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programme



# A la CAP,

**C'est  
Conseiller sans imposer;  
Appuyer sans enfoncer  
Partager sans tout prendre.**

188, Avenue Lamine GUEYE prolongée X Rue KLEBER, 4<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> Etages - DAKAR (Sénégal)  
Tél. : 221 33 849 90 20 / Fax : 221 33 823 95 61 - Email : [capmef@orange.sn](mailto:capmef@orange.sn)